

L'OFFICIEL

Actes officiels et recommandations



ACTES OFFICIELS

RAPPORTS D'EXPERTS

SANTÉ ANIMALE

Les graves répercussions économiques et sociales des maladies animales, et la nécessité d'une gestion de la production animale pour garantir la sécurité alimentaire, expliquent l'importance que les vétérinaires accordent à la lutte contre les épizooties.

L'Office international des épizooties (OIE) fut fondé à une période particulièrement difficile pour les vétérinaires, au lendemain de la Première Guerre mondiale, quand les sources de production alimentaire avaient été détruites en Europe et que, dans tous les pays belligérants, la misère et la faim paralysaient la société.

| Une épizootie de peste bovine apparue en Belgique en 1920 ...

Or dans ces difficiles années d'après-guerre, la peste bovine surgit comme une nouvelle menace dans une Europe en ruines : elle fut détectée en juin 1920, dans le port d'Anvers (Belgique) dans un chargement de zébus (bœufs indiens) en transit – en provenance d'Inde et à destination du Brésil. Paraissant en bonne santé, les animaux furent débarqués et placés en quarantaine dans des espaces de transit en attendant d'être réembarqués sur un navire à destination du Brésil. Entre-temps, trois chargements de bœufs furent débarqués dans le port d'Anvers, en provenance des États-Unis. Ces animaux devaient être expédiés par le rail, par petits lots, vers des abattoirs de la région. Plusieurs centaines de ces bêtes furent placées en stabulation au même endroit que les zébus et y restèrent un jour ou deux avant d'être transférées vers les centres de triage. Or une forte épizootie de peste bovine se déclara alors parmi les animaux qui avaient été placés avec les zébus.

La nouvelle de cette épizootie sema l'inquiétude dans l'Europe entière, non seulement chez les vétérinaires, en particulier les chefs des Services vétérinaires des différents pays, mais aussi chez les éleveurs et le grand public, qui soumièrent les gouvernements d'alors à une énorme pression.

Comme son nom l'indique, la peste bovine a toujours été vue comme un fléau. Durant des millénaires, des cheptels furent décimés par des flambées de peste bovine. Au cours du 18^e siècle, plus de 200 millions de bovins en moururent en Europe. En 1889, une épizootie meurtrière apparut en Afrique suite à l'introduction dans le port de Massaoua (Érythrée) de trois bœufs indiens infectés. Elle se propagea jusque dans le sud de l'Afrique et causa la perte de 90 % de la population de bovins d'Afrique australe et d'Afrique de l'Est.

C'est la nécessité de prévenir la peste bovine et de la combattre qui mena à la création des premières écoles vétérinaires en France (1762), en Égypte (1827) et en Inde (1872), et qui conduisit le Docteur John Gamgee, professeur d'anatomie et de physiologie animales à Édimbourg (Royaume-Uni), à organiser un premier Congrès vétérinaire international à Hambourg (Allemagne) en 1863.

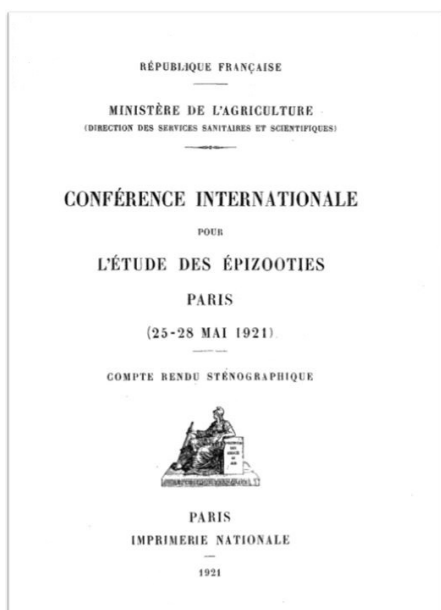
| ... est à l'origine de la coopération internationale contre les maladies animales ...

Le risque engendré par l'apparition de la peste bovine en Belgique put être contenu grâce à l'adoption de mesures radicales. Tous les animaux infectés, de même que les animaux qui avaient été en contact avec eux, furent immédiatement abattus ; les carcasses et les matières contaminées furent incinérées, et des mesures de surveillance sanitaire très strictes furent appliquées. Mais le signal d'alarme avait été tiré, soulignant la responsabilité des gouvernements et faisant écho à la parole des vétérinaires qui se faisait déjà entendre dans les congrès vétérinaires internationaux. Le Professeur Emmanuel Leclainche, qui était à la tête des Services vétérinaires français, se fit leur porte-parole en affirmant : « Pour défendre le cheptel d'un pays contre les épizooties il ne suffit pas que celui-ci adopte

des mesures tout seul. Nous avons besoin d'un accord international qui prévoira la mise en place de plans de prévention des maladies dans tous les pays de la région, du continent et même du monde ».

| ... concrétisée par la création de l'OIE en 1924

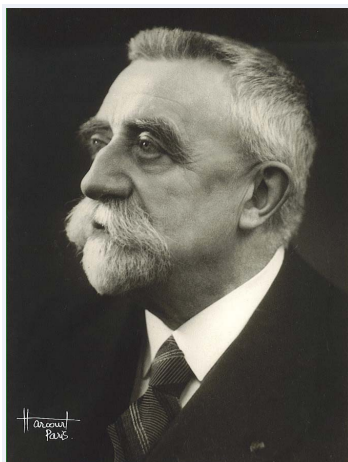
Polyglotte, passionné par son travail et par la recherche vétérinaire internationale, le Professeur Leclainche fut le moteur de l'organisation de la conférence internationale pour l'étude des épizooties et leur prévention.



Des délégations venues de 43 pays et territoires prirent part à la Conférence de Paris du 25 au 28 mai 1921 : des pays d'Europe (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie et Royaume de Yougoslavie), neuf pays des Amériques (République d'Argentine, Brésil, Canada, Chili, Équateur, États-Unis d'Amérique, Haïti, Paraguay et Pérou), trois pays d'Afrique (Maroc, Tunisie et Union d'Afrique du Sud) et trois d'Asie et du Pacifique (Australie, Japon et Nouvelle-Zélande).

La Sixième Résolution de la Conférence exprimait le souhait que soit créé à Paris un office international de lutte contre les maladies animales infectieuses (épizooties) placé sous l'autorité d'un Comité qui se réunirait au moins une fois par an. À peine trois ans s'étaient écoulés que 28 États se prononcèrent en faveur d'un [Arrangement international pour la création d'un Office international des épizooties \(OIE\)](#), qu'ils signèrent le 25 janvier 1924. Premier Directeur général de l'OIE, Emmanuel Leclainche sera maintenu à ce poste pendant 22 ans avant de passer le relais à son successeur, Gaston Ramon, en 1946.

L'Office collaborera avec d'autres organisations internationales et régionales pour mettre en œuvre des plans de vaccination, d'épidémiosurveillance et de dépistage. Il jouera un rôle décisif en structurant le processus certifiant que tel ou tel pays est indemne de telle ou telle maladie animale. Point d'orgue de cette collaboration, le monde sera officiellement déclaré indemne de peste bovine au cours de la 79^e Session générale de l'OIE, en 2011. L'éradication de cette maladie est l'une des plus importantes réalisations de l'histoire de la médecine vétérinaire.



© Collection de photos d'archives de l'OIE. Photo : Harcourt, Paris

Emmanuel Leclainche naquit dans l'Aube (France) en 1861. Il sortit diplômé de l'École vétérinaire d'Alfort en 1882. Il commença à enseigner la médecine vétérinaire en 1886. En 1891, il reçut la chaire de pathologie des maladies infectieuses à l'École vétérinaire de Toulouse.

Ses travaux scientifiques comprennent des recherches sur le rouget du porc, le charbon symptomatique (*Clostridium chauvoei*) et la gangrène gazeuse (*C. perfringens*). Ce fut en outre un auteur prolifique. On lui doit notamment un *Précis de médecine vétérinaire* (1891), de même qu'un *Traité des maladies microbiennes des animaux* (1895) qui fut rédigé en collaboration avec le Professeur Edmond Nocard et qui est demeuré un classique. En 1903, Emmanuel Leclainche fonda la *Revue générale de médecine vétérinaire*.

En 1911, il fut nommé Inspecteur général, Chef des Services vétérinaires au Ministère français de l'agriculture. Il joua un rôle décisif dans la réorganisation et l'unification des Services vétérinaires français, dans l'Inspection générale des Écoles vétérinaires, dans la création de l'OIE, dans l'Académie vétérinaire française et dans la réforme de la réglementation de la profession vétérinaire (par exemple : la création du Doctorat de médecine vétérinaire).

[Retour](#)

<https://doi.org/10.20506/bull.2021.1.3272>

Contact : [Cellule de documentation de l'OIE](#)

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES



Centenaire de la Conférence internationale de Paris, prémices de la création de l'OIE

RÉSUMÉ

À la suite de l'épizootie de peste bovine qui dévasta l'Europe en 1920, au sortir de la Première Guerre mondiale, Emmanuel Leclainche fut l'instigateur d'une conférence internationale ayant pour mission d'étudier les épizooties et leur prévention. Les participants à cette conférence, tenue à Paris en mai 1921, lancèrent un appel à la création d'un organe international chargé de lutter contre les maladies infectieuses des animaux.

MOTS-CLÉS

#conférence, #historique, #organisation internationale, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #peste bovine.



RÉFÉRENCES

1. *La Semaine Vétérinaire* du 23 juin 1921 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5506039x>.
2. Ministère de l'agriculture (France) (1921). – Conférence internationale pour l'étude des épizooties, Paris, 25-28 mai 1921. <https://doc.oie.int/dyn/portal/index.xhtml?alold=17574&page=alo>.
3. Alnot L. & Pistre G. (2005). – La vie et l'œuvre d'Emmanuel Leclainche (1861-1953). *Bull. Soc. Fr. Hist. Méd. Sci. Vét.*, 2005, **4** (1), 94–103. http://sfhmsv.free.fr/SFHMSV_files/Textes/Activites/Bulletin/Txts_Bull/B5/Leclainche.pdf.
4. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (1954). – Emmanuel Leclainche – 1861-1953. *OIE Bull.*, **41** (1). <http://doc.oie.int/dyn/portal/index.xhtml?page=alo&alold=31456>.
5. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2007). – Bref aperçu historique de l'OIE. *OIE Bull.*, **2007** (1). <http://doc.oie.int/dyn/portal/index.xhtml?page=alo&alold=30632>.
6. Portail de l'OIE sur la peste bovine : <https://www.oie.int/fr/maladie/peste-bovine/>.
7. Site web « Plus jamais ! » : <https://rinderpestvigilance.com/fr/>.

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 329 centres d'expertise scientifique et 13 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int